



École Montcalm
8800, 12^e Avenue
Montréal (Québec) H1Z 3J3
Téléphone : (514) 596-5330

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Montcalm
14 avril 2025-18h30
Procès-verbal

Membres présents

- Mme Michel
- Mme Simoneau
- Mme Bellevue
- Mme Fortin
- Mme Bastien-Fugère
- Mme Domingue-Lanoue
- Mme Oumohand
- Mme Corbeil
- M. Daly
- Mme Isabelle Désy

Membres absents

- M. Jean-Philippe
- Mme Jean-Bart

1. Ouverture de la réunion/vérification du quorum

Nous avons le quorum à 18h32.

Monsieur Daly déclare la réunion du CÉ du 14 avril ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Éric Daly fait la lecture de l'ordre du jour et propose son adoption.
Secondé par Mme Corbeil.

Résolution 20250414-01

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 février 2025

Le procès-verbal a été transmis aux membres du CÉ le 11 février 2025. Aucune demande de modification n'a été demandée.

Mme Simoneau propose l'adoption officielle du procès-verbal de la rencontre du 10 février 2025 avec dispense de lecture.
Secondé par Mme Fortin.

Résolution 20250414-02

3.1 Point de suivi de la rencontre

Vélo-pupitre

Le coût d'un vélo est de 2275\$ plus les taxes.
Modèle chez Brault est différent. 1200\$ plus taxe
Les membres du CÉ sont invités à se prononcer.

L'idée de l'achat de vélo-pupitre n'est pas retenue par les membres du CÉ en raison des coûts trop élevés et parce que cela touche peu d'élèves dans l'école.

Pétition pour les toilettes

Plan d'action élaboré par Mme Simoneau à l'intention des parents :

- Créer une chaîne de partages auprès des parents (Facebook)
- Pétition électronique (un lien sera disponible sur le site)
- Discussion d'un communiqué via le petit facteur (français, anglais, espagnol)
- Discussion des profs avec les élèves du 3^e cycle
- Créer un calendrier de collecte de signatures en présentiel (à l'accueil des élèves, au SDG)

En date d'aujourd'hui :

- Les documents, dans les 3 langues, seront complétés et seront remis à la direction.
- Ensuite, ils seront imprimés et distribués via le petit facteur
- Finalement, à la rencontre de septembre, la pétition sera relancée.

La direction souhaite aussi préciser son inquiétude quant aux travaux prévus dans la cour et les coupures au ministère de l'Éducation.

4. Parole au public

Il n'y a pas de public. La direction souhaite rappeler qu'au CÉ du 2 décembre, la direction souhaitait que cet espace pour le public soit davantage publicisé par l'info-parents ou par un message du président une semaine avant la rencontre. Cela devra être mis en place.

5. Points d'informations

- Projet éducatif

Tout le personnel enseignant a expérimenté pour une première fois les approches clés et Élodil. En avril, chaque enseignant sera libéré pour planifier la prochaine expérimentation qui se déroulera en mai. Un calendrier sera aussi élaboré pour 2025-2026.

La direction rencontrera chaque équipe niveau afin de réfléchir aux résultats obtenus par nos élèves au cours du 2^e bulletin. La direction présente brièvement aux parents les résultats obtenus.

- Prévision de clientèle 2025-2026

La prévision de clientèle de 2025-2026 est similaire à celle de 2024-2025

- 2 classes de 4 ans
- 3 classes de 5 ans
- 2 classes de première année
- 2 classes de deuxième année
- 1 classe combinée 1^{er} cycle
- 2 classes de 3^e année
- 2 classes de 4^e année
- 1 classe combinée de 2^e cycle
- 2 classes de 5^e année
- 2 classes de 6^e année
- 2 classes DGA

- Chantiers des services au CSSDM

Le CSSDM a entrepris en 2023-2024 une vaste consultation afin de revoir l'organisation des services offerts aux élèves afin d'assurer une plus grande équité et répondre aux besoins de tous les élèves de l'école.

Ce chantier touche les services professionnels. Ces changements ont un impact sur le budget de l'école mais l'intention est de permettre à toutes les écoles, dans un souci d'équité, à bénéficier par cette réorganisation à des services professionnels dans toutes les écoles.

Nous aurons 3 jours d'orthophonie plutôt que 3,5 jours.

Nous aurons 6 jours de psychoéducation alors que nous avions deux jours antérieurement.

Avec la diminution des budgets :

Nous aurons 3 orthopédagogues en DF plutôt que 4.

Nous aurons 2 TES plutôt que 3

Le soutien linguistique passera de 5 jours à 4 jours pour 2025-2026.

- Élections fédérales

L'école Montcalm a été réquisitionnée pour l'élection du 28 avril prochain. La Loi électorale du Canada n'oblige pas la fermeture des établissements scolaires lors des élections fédérales. L'école sera donc ouverte et la journée ne sera pas changée en journée pédagogique.

- ✓ Les cours d'éducation physique se feront dans les classes ou à l'extérieur.
- ✓ Les locaux de classes seront utilisés pour l'heure du dîner et en fin de journée.
- ✓ Aucun déplacement d'élèves ne pourra avoir lieu en passant par le corridor de l'administration. Les déplacements se feront par le premier étage.
- ✓ Des mesures de sécurité supplémentaires seront prises par le CSSDM (agent de sécurité) pour un contrôle des déplacements. La direction bloquera les accès aux citoyens durant la journée.
- ✓ Une lettre aux parents viendra préciser l'importance d'éviter les déplacements à l'école pour cette journée

- Chantier

13 écoles ont vu leurs chantiers gelés à l'automne suite à des coupures du Ministère de l'éducation. Une partie des travaux a été poursuivi à Montcalm jusqu'à l'arrivée de l'hiver.

Les travaux devaient reprendre le 1^{er} avril mais se sont retrouvés gelés une fois de plus.

Nous sommes en attente de suivis.

- Semaine thématique contre la violence et l'intimidation

Le gouvernement a mis en place une semaine thématique pour la prévention de la violence et de l'intimidation en mars 2025.

À l'école Montcalm, la direction a rencontré tous les élèves au gymnase. Les concepts de conflits et d'intimidation, les rôles, les responsabilités, quoi faire, ont été abordés avec les élèves.

Chaque classe devait ensuite remettre une idée à la direction sur ce qui peut être fait à l'école Montcalm pour prévenir la violence et l'intimidation.

En avril, la direction circule dans les classes pour la remise des certificats et reprend avec les élèves les concepts discutés.

- Bienvenue à la maternelle

Le Bienvenue à la maternelle se déroulera le 14 mai prochain pour nos futurs élèves de 4 et 5 ans.

6. Points d'adoption

- Règlementation du service de garde

La règlementation du service de garde pour 2025-2026 doit être adoptée par le CÉ. La direction présente le document qui a été travaillé conjointement avec la responsable du service de garde.

En résumé :

- Admission et modalité d'accueil : Il y a des procédures et des délais entre l'admission et le début du service (délai de 5 jours ouvrables)
- Procédure de départ : Personnes autorisées uniquement (inscription écrite est demandée au préalable) et aucun parent n'a la permission de circuler dans l'école
- Horaire du service de garde : aucun changement pour 2025-26
- Fermeture du service de garde (jour de tempête, semaine de relâche)
- Code de vie : Identique à celui de l'école présent dans l'agenda
- Mode de paiement : 3 types d'inscription (bloc du matin, bloc du midi et bloc du soir) et calendrier des échéances de paiements.
- Politique d'annulation
- Frais de retard

Est-ce que les membres du CÉ sont en accord avec l'adoption de la règlementation du service de garde pour 2025-2026 ?

Les membres du CÉ disent « Oui », à l'unanimité

Résolution 20250414-03

- Frais facturé aux parents au service de garde et de dîner

Le service de garde et de dîner doit s'autofinancer. Des balises sont émises lorsque des augmentations doivent être envisagées.

Pour 2025-2026, l'école Montcalm augmentera les tarifs suivants :

Service de dîner : passera de 3,75 à 4,00\$

Les journées pédagogiques passeront de 10,50 à 11,00\$.

Est-ce que les membres du CÉ sont en accord avec l'augmentation du coût des journées pédagogiques ainsi que les coûts du service de dîner pour 2025-2026 dans une optique d'autofinancement ?

Les membres du CÉ disent « Oui », à l'unanimité

Résolution 20250414-04

- Dernière présentation du budget 2024-2025

La direction effectue la troisième et dernière présentation du budget de 2024-2025.

Est-ce que le CÉ adopte le budget actuel comme présenté par la direction de l'école ?
Les membres du CÉ disent « Oui », à l'unanimité

Résolution 20250414-05

- Déplacement de deux journées pédagogiques (tempêtes de février)

Le 10 février, nous avons déplacé une journée pédagogique du 12 au 13 juin en raison des examens ministériels.

Nous devons maintenant annuler deux journées pédagogiques suite aux deux tempêtes du mois de février.

Les règles du CSS nous demande d'annuler la journée pédagogique du 23 juin qui devient une journée de classe.

Une deuxième journée pédagogique doit devenir un jour de classe. Ce sera le lundi 26 mai.

Est-ce que le CÉ adopte la proposition de la direction qui suit les orientations du CSSDM
Les membres du CÉ disent « Oui », à l'unanimité

Résolution 20250414-06

7. Points d'approbation

- Activité de fin d'année pour les élèves

La direction souhaite qu'un budget de 3000\$, des campagnes de financement serve à payer les factures (les collations pour les élèves et le frais des contrats possibles) pour les activités de la fête de la fin d'année.

Est-ce que le CÉ accepte la proposition de la direction pour utiliser 3000\$ par fête maximum dans les campagnes de financement ?

Les membres du CÉ disent « Oui », à l'unanimité

Résolution 20250414-07

8. Point de consultation

- Engagement des parents-enjeu à l'école Montcalm-communication (*Point reporté au prochain CÉ*)

La direction est préoccupée par le faible engagement parental et la difficulté à amener les parents à se responsabiliser :

- ✓ Bulletin sur Mosaïk
- ✓ Faible lecture de l'info-parents
- ✓ Absence aux rencontres de parents sans aviser
- ✓ Ne pas prendre connaissance des informations transmises à la maison par le facteur ou les courriels écoles
- ✓ Difficulté à recruter des bénévoles fiables
- ✓ Ne pas considérer les messages dans l'agenda
- ✓ Inquiétude sur l'utilisation des écrans
- ✓ Inquiétude sur les activités durant la fin de semaine

La direction est à la recherche de solutions afin de conscientiser les parents sur leur rôle et responsabilité. L'engagement des parents est un indicateur de réussite démontré par les recherches.

Quelle est la position du CÉ quant à cette inquiétude ?

Quel plan d'action devrait être mis en place ?

Quelles ressources existent et pourraient nous aider ?

- Plan de lutte contre la prévention de la violence et de l'intimidation

La direction présente la première partie du retour sur le questionnaire portant sur l'environnement socio-éducatif répondu par les élèves et le personnel en avril 2024. La première partie porte sur les réponses fournies par les élèves du premier au troisième cycle. Lors du prochain CÉ, la direction présentera les résultats du personnel et le plan de lutte pour l'année scolaire 2025-2026.

Les membres du CÉ sont invités à émettre leurs commentaires sur cette présentation.

- Politique sur la démocratie scolaire et les frais exigés aux parents

Les deux politiques ont été transmises aux membres du CÉ. Nous répondons à la consultation demandée.

9. Parole au personnel

10. Parole au service de garde

La responsable du service de garde demande l'opinion du CÉ à propos de la possibilité d'une ou deux sorties payantes lors des journées pédagogiques pour l'année 2025-26.

Le CÉ n'est pas en faveur de frais supplémentaires pour les parents et encore moins d'un service de garde à deux vitesses.

Toutefois, il a été proposé d'utiliser peut-être une fois dans l'année l'argent des campagnes de financement au CÉ pour une activité au préalable présentée. À voir.

11. Parole à la déléguée du comité de parents

12. Parole aux parents

13. Parole aux membres de la communauté

14. Varia

15. Levée de l'assemblée : 20h20

Eric Daly

Directeur

Hubert Jean-Philippe

Président du CÉ